

Votre budget

Les tarifs exprimés dans ce document ne constituent pas un devis. Ils ne sont que consultatifs, mais ils vous permettent de calculer approximativement votre budget pour votre formation. **Tous nos tarifs sont à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer. Voir les tarifs en vigueur au moment de l'inscription.**

		Tarifs TTC en euros
Formation initiale	Frais de dossier	95,00
	Fournitures pédagogiques AAC	78,00
	Forfait code (leçons illimitées)	295,00 Illimité + 100 séries prép@coode
	Evaluation	52,00
	20 heures de conduite	1040,00
	1 rendez-vous préalable (2h de conduite avec un accompagnateur	104,00
		Sous-total : 1664,00
Rendez-vous pédagogique	1 heure de conduite + 2 heures de théorie	96,00
	1 heure de conduite + 2 heures de théorie	96,00
		Sous-total : 192,00
Autre prestation	Cours thématique (1h)	28,00
	Frais d'accompagnement pratique	52,00
	Total de la formation :	1936,00
Compléments pour la formation		
Facultatif	Abonnement prép@code	45,00 100 séries
	Frais fabrication permis	40,00
	Photos d'identité numérisées	10,00

Pièces à fournir pour l'inscription

- | | |
|--|--|
| -2 e-photos d'identité avec code numérique | -Carte d'identité valide des parents ou conjoint (document original) |
| -Carte d'identité valide (document original) | Jusqu'à 17 ans inclus : attestation de recensement, |
| -Permis de conduire de l'élève AM ou 125 (document original) | 17 à 25 ans : certificat de journée défense et citoyenneté (JDC). (www.majdc.fr) |
| -2 enveloppes timbrées sans adresse | ASSR1 ou ASSR2 |
| -1 justificatif de domicile de moins de 6 mois élève ou parent (facture : eau, EDF, tel) | |
| -1 adresse email | |

Horaires leçons de code (heure de début de la leçon)

Horaires de début de séance					
Mardi			14 h	15 h	18 h
Mercredi	10 h	11 h	14 h	15 h	
Jeudi			14 h	15 h	18 h
Vendredi	10 h	11 h	14 h	15 h	
Samedi	10 h	11 h	13 h 30	14 h 30	



Email : auto-ecole.aubry@wanadoo.fr

www.autoecoleaubry.fr

SIREN : 832 723 522 – APE 8553 Z



Plusieurs filières possibles

L'Apprentissage Anticipé de la Conduite peut commencer à partir de 15 ans. La formation pratique comprend au minimum 20 heures et la durée du permis probatoire est de deux ans.

Un rendez-vous préalable de 2 heures devra être réalisé à l'issue de la formation pratique.

Deux rendez-vous pédagogiques seront effectués comprenant 2 heures de théorie et une heure de conduite chacun.

L'Apprentissage Anticipé de la Conduite doit durer au minimum 1 an et l'élève devra avoir effectué 3000 km de conduite accompagnée.

La formation théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur. Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant ou via Internet.

La formation théorique porte sur :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière.
- Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale (publicité, travail ...) et la pression des pairs, etc.
- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.
- Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc.
- La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, etc.
- Les gestes de premiers secours.
- Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.
- Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.
- Les équipements de sécurité des véhicules.
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

La formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route. Les 4 compétences et les compétences associées ci-dessous sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation. Elles sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire Démarrer et s'arrêter Doser les accélérations et les freinages à diverses allures Utiliser la boîte de vitesses Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire Regarder autour de soi et avertir Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation Adapter l'allure aux situations Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité Tourner à droite et à gauche en agglomération Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	Evaluer et maintenir les distances de sécurité Croiser, dépasser et être dépassé Passer des virages et conduire en déclivité Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	Suivre un itinéraire de manière autonome Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence Pratiquer l'éco conduite

Les épreuves du permis

Epreuve théorique générale : le code*	• 40 questions dont 4 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code • Valable 5 ans ou 5 épreuves
Epreuve pratique (32 minutes)	• Conduite en agglomération et sur route et/ou autoroute. • Un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière. • Une question de vérification à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours.

Les permis de conduire de la catégorie B ont une durée de validité de 15 ans. * Vous n'avez pas à repasser le code si vous êtes titulaire d'un autre permis depuis moins de 5 ans.